

# RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

des propriétaires  
du Lac Sept-Îles

SUR LE PLAN D'ACTION

Avril 2009



« Mon  
Lac Sept-Îles...  
j'en prends soin »

Plan d'action  
Plan d'action  
Plan d'action  
en environnement  
en environnement

# OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

- Mesurer le niveau de préoccupations des résidants pour la protection de la qualité de l'environnement et des eaux du lac
- Mesurer l'importance accordée aux mesures proposées et à celles à mettre en place
- Obtenir, pour chacune des mesures qui impliquent les résidants, l'opinion des répondants sur la nécessité d'adopter une approche incitative ou coercitive
- Vérifier la compréhension du rôle de la municipalité, du rôle de l'APLSI et de celui de chaque résidant.

# DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

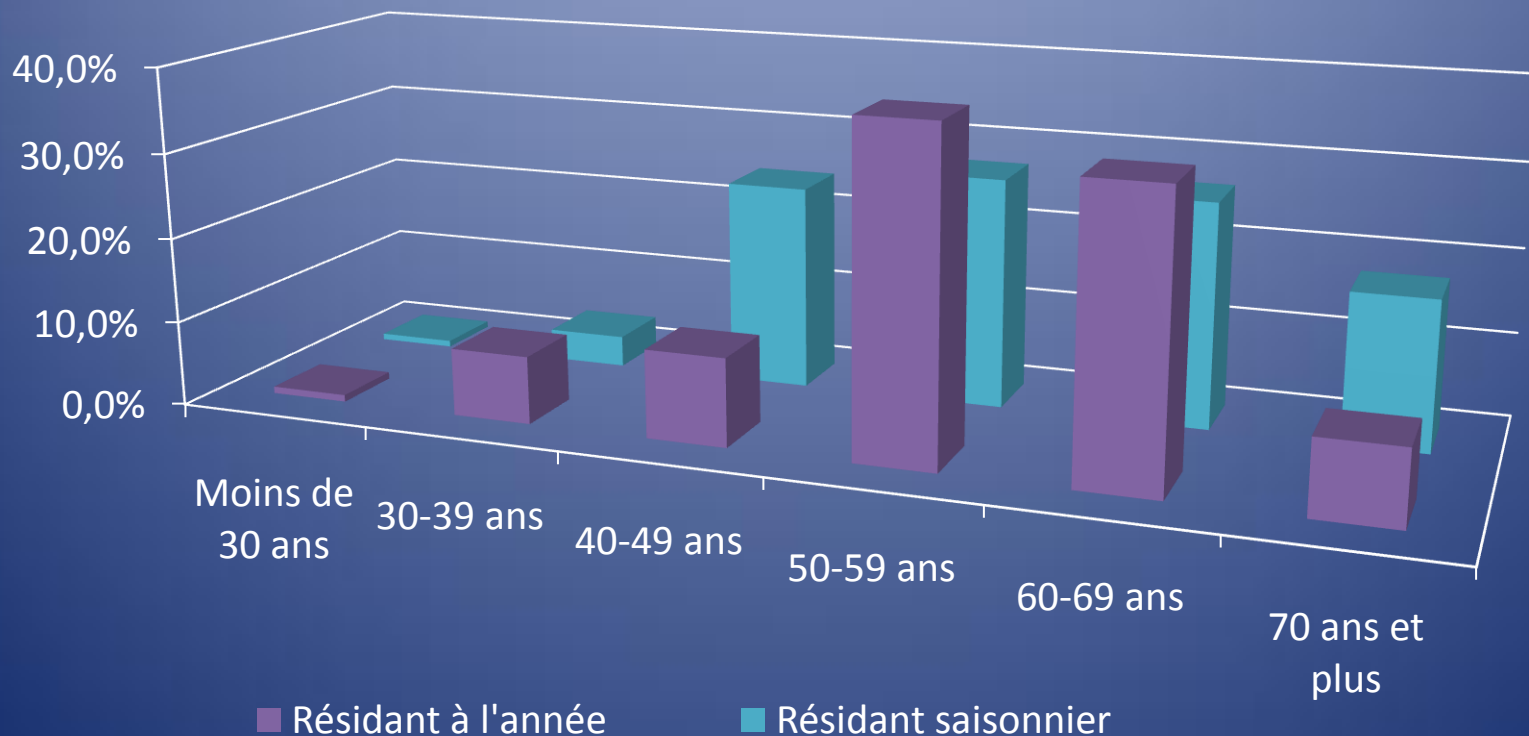
- 450 questionnaires expédiés par la poste à tous les propriétaires (membres et non membres de l'APLSI)
- 274 questionnaires retournés
- Taux de réponse: 61,9%
- 268 questionnaires analysés  
6 questionnaires rejetés

# CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

- 49,3% de résidants à l'année
- 50,7% de résidants saisonniers
- 88,6% des résidences sur la rive du lac
- 56,1% sur le marché du travail
- 43,9% à la retraite

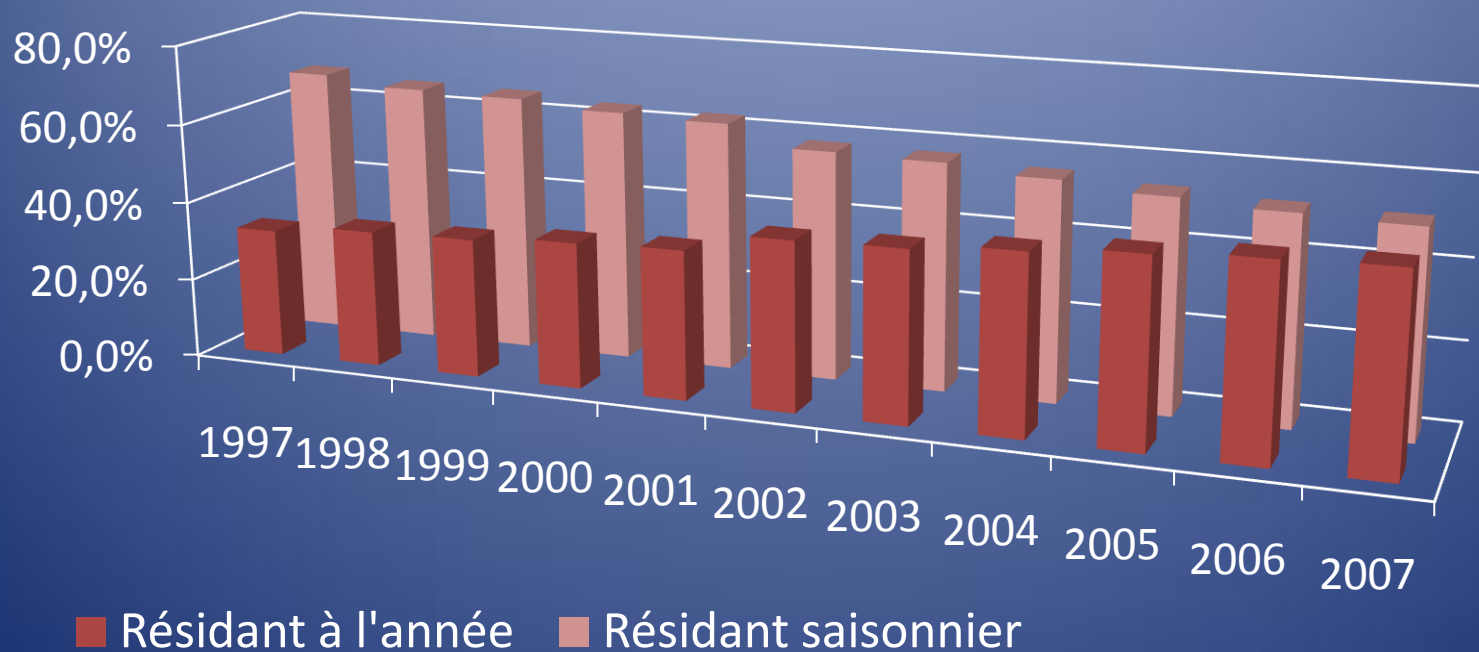
# CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

- Âge moyen 56,2 ans



# CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

Depuis 10 ans, le lac devient de plus en plus un lieu de résidence permanente



# CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

Les principales raisons pour résider au lac:

- 40,3 % pour vivre dans un milieu naturel
- 19,8% pour son environnement tranquille
- 18,6% pour faire des activités nautiques
  
- 85,8% possède au moins un bateau à moteur
- 28,2% en possède deux ou plus

# PRÉOCCUPATIONS POUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

- **72,2 % jugent que la qualité de l'eau s'est détériorée depuis 10 ans**
  - 45,9% légèrement détériorée
  - 26,3% grandement détériorée
- **94,8% sont inquiets de cette détérioration**
  - 62,7% très inquiets
  - 32,1% assez inquiets

# Préoccupations pour la qualité de l'environnement

Cette détérioration nuit de façon importante:

- 93,3% à la réputation du lac Sept-Îles
- 90,9% à la valeur des propriétés
- 88,7% aux activités de baignade
- 71,4% à la pêche sportive
- 71,0% aux autres activités nautiques
- 68,0% à la qualité de l'eau potable des résidences

# Préoccupations pour la qualité de l'environnement

De l'avis des résidants, les 5 causes les plus importantes de détérioration :

- 98,0% l'épandage d'engrais près des rives
- 96,5 % le mauvais fonctionnement des installations septiques
- 95,5% l'utilisation de détergents avec phosphate
- 91,8% le déboisement des rives
- 90,2% la fréquence de vidange des fosses septiques

# Préoccupations pour la qualité de l'environnement

## D'autres causes jugées importantes:

- 89,2% la vitesse des bateaux en eaux peu profondes
- 88,6% le rejet de gazon dans le lac
- 86,2% l'essence déversée dans le lac lors du remplissage
- 85,9% les vagues des bateaux
- 84,0% l'encombrement des affluents
- 80,5% le non lavage des bateaux avant leur mise à l'eau

# OPINION GÉNÉRALE DU PLAN D'ACTION

**98,4% en ont pris connaissance:**

- **32,7% en lisant des articles de *L'Alouette***
- **22,7% par les médias régionaux**
- **22,4% en lisant le dépliant**
- **17,0% en assistant aux sessions d'information**

# Opinion générale du plan d'action

**96,1% le trouvent adéquat**

- **54,6% trouvent qu'il ne va pas assez loin**
- **37,1% le trouvent tout à fait adéquat**
- **4,4% trouvent qu'il va trop loin**

# Opinion générale du plan d'action

**96,1% sont d'accord avec le rôle important de l'APLSI en environnement**

- **69,7% sont fortement d'accord**
- **26,4% sont assez d'accord**

# LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGLEMENTATION

- **82,0%** demandent l'adoption de règlements municipaux
- **18,0%** sont d'avis qu'il faut laisser libre chaque résidant

# La nécessité d'une réglementation

## Les objets majeurs de réglementation

- 92,5% la conformité des installations septiques
- 85,0% l'utilisation d'engrais et de pesticides
- 76,8% la vidange périodique des fosses
- 72,4% la circulation des bateaux en eaux peu profondes et près des rives

# La nécessité d'une réglementation

## Au sujet des installations septiques:

- 48,6% jugent que la Ville n'est pas assez sévère pour l'application du règlement actuel
- 78,0% sont d'accord pour que la Ville vérifie l'efficacité de l'installation septique de chaque résidence

# La nécessité d'une réglementation

## Une réglementation moins fortement souhaitée

- 58,5% au sujet de la vitesse des bateaux
- 57,5% au sujet du type de quais et d'abris à bateaux
- 57,3% au sujet du type d'embarcation à moteur
- 54,5% au sujet de la renaturalisation des rives

# La nécessité d'une réglementation

## Au sujet de la renaturalisation des rives

- 45,5% jugent que la Ville n'est pas assez sévère dans l'application du règlement actuel
- 78,0% sont d'accord pour obliger par règlement municipal la renaturalisation selon les règles en vigueur

# LE RÔLE DE LA VILLE

La Ville est jugée pas assez sévère ou pas sévère du tout pour l'application des règlements actuels :

- 75,5% pour l'utilisation d'engrais et de pesticides
- 60,3% pour le déboisement dans le bassin versant
- 50,1% pour le respect des milieux humides

# Le rôle de la Ville

La ville est jugée juste assez sévère pour:

- 57,8% le type de quais et d'abris à bateaux
- 53,1% le respect du plan d'urbanisme

# Le rôle de la Ville

La ville devrait se charger de la vidange des fosses septiques

- 67,3% en accord avec cette proposition
- 42,9% fortement d'accord
- 24,4 % assez d'accord

# La mise à l'eau des bateaux

En accord avec ces propositions:

- 90,9% les bateaux devraient être lavés avant leur mise à l'eau
- 85,8% un seul endroit pour la mise à l'eau contrôlé par l'APLSI ou la Ville

# CONCLUSION

**Forte inquiétude quant à la qualité de l'environnement et des eaux**

Dégradation attribué surtout :

- Au mauvais fonctionnement des installations septiques
- À l'utilisation d'engrais près des rives
- Au déboisement intempestif des rives
- À la vitesse et aux vagues des bateaux près des rives et en eaux peu profondes

# Conclusion

- 96,1% trouvent le plan d'action adéquat
- Mais 54,6% trouvent qu'il ne va pas assez loin
- 82,0% sont d'avis que la Ville doit adopter des mesures et des règlements

# Conclusion

## Concernant les règlements existants, la Ville devrait:

- Vérifier la conformité et le bon fonctionnement des installations septiques de chaque résidence
- Être plus sévère pour l'interdiction d'engrais et de pesticides
- Être plus sévère pour le déboisement du bassin versant
- Être plus sévère pour la conservation des milieux humides

# Conclusion

**En collaboration avec l'APLSI, la Ville devrait adopter de nouveaux règlements sur:**

- La renaturalisation des rives
- La vidange des fosses septiques
- Le type, l'accès au lac des bateaux à moteur et leur circulation dans certaines zones du lac